

Ligue savoissienne, congrès du Bois : « le poison de la division » rendu responsable de sa soustraction du paysage politique

PATRICK-ALAIN BERTONI

PROLOGES DE PIERRE MUDRY, de Margencel (province du Chablais), l'un des tout premiers adhérents puisque sa carte d'identité savoissienne se trouve datée du 23 février 1995 : « Si on a des groupuscules aujourd'hui qui naissent, c'est parce que la Ligue ne répondait plus à ce que les gens étaient en droit d'attendre d'elle ». Pour preuve : ces « mouvements satellites [...] ont été créés par des anciens de la Ligue », rive le clou Guy Martin, de Bourg-Saint-Maurice (Tarentaise), membre (2005-2007), puis président (2007) du conseil consultatif — les Sages des ligueurs — avant d'en démissionner (2010). Dimanche matin 21 octobre 2012, dans la salle des fêtes communale du Bois (Tarentaise) où le mouvement indépendantiste réunit son XVII^e congrès annuel, consacré à « la suspension [de ses] activités [...] pour une durée indéterminée » (termes du communiqué officiel qui s'ensuivra le mercredi tantôt 24 octobre 2012), Patrice Abeille, conseiller municipal de Sainte-Reine (Bauges), convient que ce sont « des anciens de la Ligue ». Mais pour les railler comme ayant « voulu faire mieux ailleurs ». Ce dont « on attend toujours [la] démonstration ». Aux yeux de l'immarcescible secrétaire général de la Ligue savoissienne (LS), que pas la moindre autocritique n'a donc l'air de dessiller, les géniteurs « des mouvements concurrents » endossent l'entière responsabilité du « poison de la division, que [les ligueurs ont] bu jusqu'à plus soif depuis [leurs] débuts » (1995-1996). Qu'il s'agisse du Rassemblement des Savoisiens, de la Confédération savoissienne, de *Pour la Savoie*, du Rassemblement pour la question de Savoie ou du Mouvement citoyens de Savoie — dans l'ordre plus ou moins chronologique de leur apparition —, tous, au regard d'Abeille, « n'ont qu'un seul objectif : affaiblir, discréditer et éliminer l'option savoissienne en Savoie ». Bref, rien là que des sociaux-traitres à l'idéolo-

qui s'arc-boute à un irrespect par la France, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, des clauses du traité de paix signé le 10 février 1947, à Paris, entre les Alliés et l'Italie. L'article 44 en stipulait que « chacune des puissances » vainqueures de la Rome mussolinienne « notifiera à l'Italie, dans un délai de six mois à partir de l'entrée en vigueur du [...] traité, les traités bilatéraux qu'elle a conclus avec [elle] antérieurement à la guerre et dont elle désire le maintien ou la remise en vigueur » ; qu'en sus, « tous les traités de cette nature qui auront fait l'objet de cette notification seront enregistrés au secrétariat de l'Organisation des Nations unies » à New York et qu'à défaut « d'une telle notification », ils « seront tenus pour abrogés ». Or — suivant les sécessionnistes adeptes de « la solution juridique » — Paris n'aurait pas observé ces obligations vis-à-vis du traité conclu le 24 mars 1860, à Turin, par lequel Victor-Emmanuel II, roi de Savoie-Nice-Gênes-Piémont-Sardaigne, « consent [ait] à la réunion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice (circondario di Nizza) à la France » impériale de Napoléon III. « Il faut arrêter avec ce mirage ! », s'en époumone M^e Boudios, pour qui « c'est irréaliste, la voie juridique », « ça n'est pas crédible », « c'est du bla-bla-bla », juste « une thèse [...] farfelue », à laquelle « il faut fermer [la] porte ». L'avocat thononais doute « qu'aujourd'hui », à Bruxelles, « l'Europe va accepter » et, à La Haye, la Cour internationale de justice avaliser « pour un problème de forme » une quelconque souveraineté ainsi recouvrée des Savoisiens et des Niçois. Lui aussi de sa place dans la salle, le Borain Guy Martin persiste cependant à soutenir qu'« avoir oublié » l'entorse au traité de 1947 dont la France se serait rendue coupable, « ne pas vouloir en tenir compte », s'être moqué de « cette option » pour réobtenir la souveraineté de la Savoie aura constitué l'une des fautes majeures de la Ligue savoissienne.

ÉLECTIONS, PIÈGE À CONVICTIONS La négligence



LE BOIS (PROVINCE DE TARENTEISE), SALLE DES FÊTES COMMUNALE, DIMANCHE APRÈS-MIDI 21 OCTOBRE 2012 Le dernier quadriumvirat de la Ligue savoissienne avant que son XVII^e congrès annuel « décide [d'en] suspendre sine die les activités » [en photo, de gauche à droite] : Gérald Calmus, délégué aux provinces, d'Yvoire (Chablais) ; « Jo' » Dupraz, du bureau exécutif, d'Ayze (Faucigny) ; Patrice Abeille, secrétaire général, de Sainte-Reine (Bauges), et Gilles Rosset, délégué aux provinces, de Saint-Gervais-les-Bains (Faucigny)

vesti dans les bureaux de vote. À l'« erreur » initiale et collective d'avoir candidaté, le Borain Martin ajoute celle, personnelle à Abeille une fois propulsé à Rhône-Alpes à la mi-mars 1998, de s'être déclaré favorable à Jean-Jack Queyranne lors du scrutin à la présidence de l'assemblée régionale tant il aurait senti ce socialiste rhodanien plus perméable au moins à la constitution d'une région Savoie que son adversaire de droite, le sortant Charles Millon, un UDF de l'Ain. « Dans des départements [Savoie et Haute-Savoie] qui sont depuis toujours quand même orientés à droite, se souvient Martin, cela nous a fait perdre beaucoup d'éléments », soit « tout de suite » en en ayant « déchiré leur carte » d'adhésion à la LS, soit en ayant « attendu un an, deux ans, trois ans » pour ne pas la renouveler. À la décharge d'Abeille, Martin leur décoche que « c'était pas forcément des bons Savoisiens parce que le vrai Savoisien, il s'en foutait, de la droite ou de la gauche ». Était-ce de meilleurs électeurs, eux et leurs compatriotes qui demeurent dans l'entre-Léman-et-Galibier ? « Il faut hélas bien se rendre à l'évidence, a écrit aux congressistes un couple de ligueurs domiciliés à Sallanches (Faucigny) et empêchés de se rendre au Bois : les Savoisiens n'ont pas le cran, la foi, la volonté, la fibre des Écossais, Bretons, Corses et autres Basques — sans violence, bien

d'un Bilbotarra, d'un Anversois ou d'un Édimbourgeois ? « Qu'est-il donc arrivé à notre Savoie ? », tâtonne Abeille à en diagnostiquer le mal supposé, « faudra-t-il finir par avoir honte de nos compatriotes savoyards ? ». Pitié, plutôt. « Pour laminer et démoraliser des peuples conquis, a-t-il décelé l'origine de l'apathie qui sévirait chez les descendants des « *Allobroges vaillants/Dans [leurs] vertes campagnes* » (hymne national savoisien, du printemps 1856), la France a été et est encore sensiblement plus efficace que ne l'était l'Union soviétique ».

NE PAS EN FAIRE TOUT UN FROMAGE À qui la Savoie devrait-elle reprocher de souffrir d'une carence de « construction politique dynamique » ? À elle-même. Aux « élus » départementaux savoyards et haut-savoyards dont ses votants l'ont dotée. Là, Patrice Abeille n'avance guère à l'aveuglette. Parce qu'elle les a rencontrés ou contactés, la Ligue savoissienne s'en serait ouvert les quinquets : pour ainsi « se mettre au garde-à-vous devant les préfets et leurs fonctionnaires » à Chambéry et Annecy, les trente-sept conseillers généraux des cantons de la Savoie et les trente-quatre de ceux de la Haute-Savoie se comporteraient dans leur immense majorité comme « des crétins » et quelques-uns, plus avisés, « à part gérer leur carrière », ne songeraient à rien d'autre. Contrairement à leurs homologues des Pyrénées-Atlantiques, qui triment d'arrache-méninges à la naissance d'une Collectivité territoriale Pays basque, formée des provinces du Labourd, de la Basse-Navarre et de la Soule. Ou à leurs alter ego du Bas- et du Haut-Rhin, qui cogitent à la fusion des deux territoires sous la dénomination Alsace. Ici, « en trente ans de bla-bla, nos élus départementaux n'ont même pas été capables de former le moindre comité de réflexion sur l'avenir institutionnel de la Savoie », les en flagelle le secrétaire général de la LS au congrès du Bois dimanche matin 21 octobre 2012, leur jetant au passage l'un des bons mots de feu le ministre, parlementaire et académicien français Edgar Faure (centriste) : « L'immobilisme est en marche et rien ne peut l'arrêter ». D'autant plus dommageable, à écouter debout à la tribune Bernard Fauvelais,

malheur étant bon, le bouillon d'onze heures de la désunion, qui « coule toujours à flots », « pourrait bien » les voir « se tari[r] si la Ligue savoisiennne, s'en reconforterait presque Abeille, suspend ses activités » — une interruption « sine die » que soixante-cinq des soixante-sept congressistes du Bois, présents ou par procuracion, voteront à main levée dans l'après-midi de ce 21 octobre 2012 [Le Faucigny du 25 octobre 2012]. Jusqu'ici, « tout au long de l'année », « des mouvements hétéroclites », « inconnus, composés d'une à trois personnes », « aux appellations changeantes », dont « on n'arrive pas à suivre le fil de tous » tant ils « se divisent », « se recomposent », semblables « groupuscules savoisiens » n'auraient « cessé d'essayer de faire parler d'eux », d'abord « en barbouillant les murs d'inscriptions non seulement mal présentées mais souvent incompréhensibles ». Ces peintres de « certains graffitis dégoulinants qui apparaissent sur les bords des routes de Savoie » se seraient ensuite employés à se faire valoir « en agitant les audiences des tribunaux » ou « en promettant l'indépendance de la Savoie, sans efforts, pour la semaine prochaine, le mois prochain, l'année prochaine, grâce à l'intervention miraculeuse de l'ONU et au soutien diplomatique du prince de Monaco ». « De telles absurdités », qu'à la tribune drapée de rouge, Abeille pourfend, de sa place dans la salle des fêtes tarine, l'avocat ligueur M^e Thierry Boudios, du barreau de Thonon-les-Bains, du Léman et du Genevois, les étrille également. « Une solution miracle » résiderait-elle dans « la solution juridique » ? « Celle »



GORGES AVAL DU TORRENT LE FIER, ENTRE LES COMMUNES DE VAL-DE-FIER (DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE) ET DE MOTZ (AIN), VENDREDI APRÈS-MIDI 19 OCTOBRE 2012 Le genre de « certains graffitis dégoulinants qui apparaissent sur les bords des routes de Savoie », œuvres de « certains groupes concurrents » et dont la Ligue savoisiennne réprouvait les termes, « souvent incompréhensibles »

l'article 44 du traité de paix avec Rome, l'ancien Jean de Pingon, fondateur de la LS, et son homologue à la Ligue pour la restauration des libertés niçoises, le Nissart de souche ancestrale André Roullier-Laurens, l'avaient exhibée le 24 mars 2010 à Genève, au bord du lac Léman ; ils étaient venus y baptiser le Rassemblement pour la question de Savoie à la date précise du sesquicentenaire de l'annexion de la Savoie et de Nice à la France. Convaincu que semblable « solution juridique » se réduisait à litière, l'avocat lémanique M^e Thierry Boudios, au congrès du Bois, en plaide qu'« il ne reste que la voie des élections ». La Ligue savoisiennne l'avait empruntée d'emblée. Aux régionales du 15 mars 1998, Patrice Abeille, déjà son secrétaire général, s'en était retrouvé à siéger parmi le conseil de Rhône-Alpes, alors à Charbonnières-les-Bains, dans le Nord-Ouest lyonnais ; il y coreprésentera pendant six ans le département de la Haute-Savoie, nanti comme maintenant de dix-sept des cent cinquante-sept fauteuils de l'hémicycle. « S'engager dans les élections françaises [des municipales, cantonales, législatives, européennes s'étaient pêle-mêle ensuivies] a été une erreur », assène aux congressistes Guy Martin, de Bourg-Saint-Maurice. Tellement « tous les dés » y seraient « pipés d'avance » par « la mafia » des « partis français ». À preuve, selon Martin : aux votations de 2004, les ligueurs n'avaient pu briguer derechef l'assemblée rhônalpine, le mode de scrutin s'étant vu modifié dans l'intervalle (le nouvel *operandi* les contraignait à aligner une liste pour chacun des huit territoires de la région, Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie et Haute-Savoie). « Ça nous a fait une publicité quand même intéressante », ne regrette nullement Jean Jacquier, de Sciez-sur-Léman (Chablais), que des bulletins rouges croisés de blanc fussent proposés aux inscrits savoyards et haut-savoyards. Les urnes bleu-blanc-rouge auraient offert « une occasion de plus » de « faire connaître le projet savoisien », ne s'en mord pas davantage les lèvres Abeille ; y « laisser tout l'espace politique aux partis français » serait revenu pour les désannexionnistes à « démissionner de [leur] rôle ». « J'aimerais qu'on me cite une nation qui ait réussi à s'émanciper, à se libérer à la fois sans faire la guerre et sans faire de la politique, c'est-à-dire sans aller aux élections », achève le chef indépendantiste de se persuader de la pertinence à s'être in-

prendre « les enjeux positifs, pour eux et leurs descendants, qu'il y avait à soutenir [le] mouvement » détachiste. Les jours où ils s'échinaient à les en convaincre, les deux Sallanchards, « au mieux », seraient « pass[és] pour de doux rêveurs car, en dehors de la France, point de salut ». « Un comble comme raisonnement, en soupirent-ils, quand on voit la situation dans laquelle nous avons été entraînés ». Abeille opine à « une belle lettre ». « Force est de constater, rejoint-il ses auteurs, que les électeurs de Savoie, même protégés par le secret de l'isoloir, ne nous accordent pas un soutien significatif », provoquant là l'« une des raisons, peut-être la principale, qui motivent » une « suspension des activités » ligueuses. « Que veulent les Savoyards ?, les en fustige d'une tirade le secrétaire général de la LS. Car il ne suffit pas de se lamenter sur le grand nombre d'habitants arrivés récemment chez nous et qui ne connaissent de la Savoie que ses emplois et ses paysages et ignorent tout de son histoire. Non ! C'est une réalité. Mais, essentiellement, c'est avant tout parmi les Savoyards que le soutien fait défaut. Si ce soutien était fort, les nouveaux venus auraient tôt fait de se rallier au choix des autochtones. C'est un phénomène naturel : on s'adapte au pays qui a une identité forte et une construction politique dynamique ». Ainsi en irait-il dans « beaucoup de petites nations européennes », la Catalogne, l'Èuskadi (Communauté autonome basque), la Flandre ou l'Écosse. Pourtant, « depuis dix-sept ans, nous avons beaucoup fait pour démontrer aux Savoyards que notre nation n'a pas toujours été française et qu'elle l'est devenue dans des conditions douteuses, plus que douteuses », s'en perdrait Abeille en conjectures ; afin de leur indiquer également et « surtout » que « le système centraliste français, à bout de souffle et à bout de finances, n'est pas le seul possible », voire, « dans le siècle actuel, [que] c'est l'un des pires possibles » — ce dont « les Savoyards vont très probablement [se] rendre compte de plus en plus mais après les dégâts, après la casse ». À l'image des Catalans, des Basques, des Flamands ou des Écossais, qui « vivent dans la même civilisation », les résidants de la Savoie verraient certes leurs « temps de cerveau disponibles [...] totalement occupés par la recherche de l'argent, par la consommation des biens et des spectacles, par la culture du corps, du sport et des loisirs ». Pourquoi dès lors un Chambérien ne développerait-il pas de pair la conscience politique d'un Barcelonais,

comptes des ligueurs, qu'« il y a une tendance [...] lourde en Europe qui va vers l'autonomie, la régionalisation » et que, « vu le passé, l'histoire de la Savoie, y a aucune raison que ça ne vienne pas chez nous aussi ». Dans le communiqué officiel du mercredi tantôt 24 octobre 2012, titré *La Ligue savoisiennne suspend ses activités*, « inertie des Savoyards et éparpillement des Savoisiens » seront tenus pour coresponsables du « manque de moyens humains et matériels » ayant dicté un tel entracte à « durée indéterminée ». « Nous avons laissé se développer une grande confusion. Toute initiative de l'un ou l'autre des groupuscules est attribuée à la Ligue savoisiennne par une opinion publique qui n'y comprend plus rien », se l'était reproché Abeille devant les congressistes. Au point qu'« à l'intérieur même de la Ligue savoisiennne, beaucoup d'adhérents, ne sachant pas séparer le bon grain de l'ivraie, croient que tous les moyens sont bons pour faire parler de la Savoie libre » et qu'« ils ne se rendent pas compte que, quand on en parle, c'est trop souvent pour en dire du mal ou pour en dire n'importe quoi ». Limites du *mea culpa* abeilliste. Quid des « relations internationales » nouées et cultivées à grands frais de temps et d'argent lors des voyages de dirigeants ligueurs en Catalogne, au Pays basque, en Slovénie, au Monténégro, en Écosse, au Pays de Galles, à l'Union européenne à Bruxelles ou à son Parlement à Strasbourg ? « Il y a toujours à apprendre en sortant de la Savoie française, en avait justifié l'à-propos Abeille au Bois, et c'est une œuvre utile que de parler de la Savoie à l'extérieur, où elle n'est connue que pour les vacances et la tomme et le reblochon — le beaufort, parfois ». Quant à sa gouvernance du mouvement, jugée par des militants trop autoritaire, sinon autocratique... « Nous aurions dû faire plus et mieux, s'était-il borné à soupire dans la salle des fêtes tarine. Nous aurions pu faire plus et mieux si nous avions été meilleurs nous-mêmes et si nous avions su réunir plus de talents et plus de volontés ». Le verbe et la plume de ce fin lettré émoulu de la très française École normale supérieure à Paris, mieux acérés qu'un cimeterre, auraient décapité de la LS moult « talents » et « volontés » qui se seraient enhardis à s'y exprimer à contre-voix. Nostalgique du fondateur de la Ligue, critique de son secrétaire général, un sympathisant résume : « De Pingon galvanisait, Abeille tétanisait ». bertoni@lefaucigny-hebdo.com